



CENTRE DE FORMATION  
DES APPRENTIS  
DES MÉTIERS DU FOOTBALL

## NEWSLETTER CFA – JANVIER 2022

Bonjour à toutes et à tous !

Bienvenue dans la newsletter de janvier 2022 du CFA des Métiers du Football. Un début d'année marquée par une reprise épidémique et qui demandera à chacun d'entre nous des capacités d'adaptation pour mener à bien nos projets. Le CFA a ainsi décidé que les sessions BMF et BEF apprentissage du mois de janvier se dérouleront à distance ou seront reportées.

Cette newsletter a pour thématique principale la rémunération de l'apprenti. Vous seront présentés l'augmentation annuelle du SMIC, le versement de l'indemnité inflation et le rappel des éléments clés du bulletin de paie.

Sur ce dernier sujet, le CFA invite les employeurs à effectuer le module en ligne pour comprendre comment éditer correctement le bulletin de paie :  
<https://app.teachup.com/play/e52f20f7-ed75-4b3b-adde-e5c0dc8cc025>

Retrouvez également l'interview d'Alicia GERBAULD, ancienne apprentie BMF désormais salariée du club de VALP36 et responsable de l'école de foot.

Toute l'équipe du CFA vous souhaite une très belle année 2022, pleine de réussite !

Sportivement,  
L'équipe du CFA des Métiers du Football  
[cfa.iff@fff.fr](mailto:cfa.iff@fff.fr) – 01.44.31.77.00  
 IFF - Institut de Formation du Football

INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL



**CENTRE DE FORMATION  
DES APPRENTIS  
DES MÉTIERS DU FOOTBALL**

**Sommaire**

Le post du mois .....	3
Augmentation du SMIC.....	3
Rappel : versement de l'indemnité inflation.....	5
Rappel : les éléments-clés du bulletin de paie .....	5
L'interview du mois .....	7



**CENTRE DE FORMATION  
DES APPRENTIS  
DES MÉTIERS DU FOOTBALL**

## Le post du mois

 **IFF - Institut de Formation du Football**  
4 207 abonnés  
6 j ·

[Apprentissage]

Ces dernières semaines, le CFA des métiers du Football a réalisé une campagne d'ateliers droits et devoirs à destination des apprentis BMF et BEF en formation.

Les objectifs de ces ateliers étaient de sensibiliser les apprentis sur leurs droits et devoirs en formation comme au sein de leur structure mais également de leur présenter le CFA des métiers du Football et son périmètre d'accompagnement.

Différentes thématiques en lien avec le droit social et la citoyenneté ont été abordées de manière ludique et interactive.

Ces réunions ont ainsi permis de former plus de 800 apprentis répartis dans les treize Ligues régionales sur l'ensemble du territoire national.

#formation #apprentissage #football #iff #fff



⇒ Le CFA des Métiers du Football se réjouit de la participation et de l'enthousiasme des apprentis aux ateliers droits et devoirs réalisés durant l'automne 2021. Nous espérons que ces moments de formation ont été riches d'enseignements pour les apprentis et nous restons à votre disposition pour toute question.

## Nouvelles règles d'isolement face au Covid-19

Les règles d'isolement en cas de contact avec une personne contaminée par le Covid-19 évoluent. Désormais, si vous êtes cas contact avec un schéma vaccinal complet et que vous réalisez un test négatif, vous n'avez pas à vous isoler. Vous devez effectuer des tests à J+2 et J+4 pour vérifier votre état et continuer de respecter les gestes barrières. Le CFA vous invite à la plus grande prudence.



CENTRE DE FORMATION  
DES APPRENTIS  
DES MÉTIERS DU FOOTBALL

LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT



Je suis vacciné complètement ou  
je suis un enfant de moins de 12 ans

Je ne suis pas vacciné  
ou pas complètement

JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS

Je peux réduire mon isolement à 5 jours  
si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif  
et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

JE SUIS  
POSITIF



JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS

Je peux réduire mon isolement à 7 jours  
si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif  
et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

PAS D'ISOLEMENT

Mais j'applique strictement les gestes barrières.

Je réalise un test antigénique ou RT-PCR dès que j'apprends  
que je suis cas contact, puis j'effectue des autotests à J+2  
et J+4 après mon dernier contact avec la personne positive.

Si l'un de mes tests est positif, je deviens un cas et je m'isole.\*

\* Si mon autotest est positif, je dois confirmer le résultat par un test antigénique ou RT-PCR

JE SUIS CAS  
CONTACT



JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS

À compter de la date du dernier contact.  
Pour sortir d'isolement je dois réaliser un test  
antigénique ou RT-PCR et avoir un résultat négatif.

Si le test est positif, je deviens un cas  
et je continue à m'isoler.

## Augmentation du SMIC

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le SMIC va augmenter de 0,9% afin de suivre le niveau de l'inflation. Son montant brut mensuel passera à **1603,12€** (contre 1589,47€ jusqu'alors).

Cela entraîne des conséquences sur la rémunération des apprentis qui se base sur un pourcentage du SMIC. Voici donc les salaires bruts minimums à verser aux apprentis à partir du 1<sup>er</sup> janvier :

	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
Avant le 1 <sup>er</sup> janvier	429,16€	683,47€	842,42€	1589,47€
Après le 1 <sup>er</sup> janvier	432,84€	689,34€	849,65€	1603,12€



CENTRE DE FORMATION  
DES APPRENTIS  
DES MÉTIERS DU FOOTBALL

## Rappel : versement de l'indemnité inflation

L'indemnité inflation est une aide exceptionnelle et individuelle de **100€** à la charge de l'Etat et qui doit être versée aux personnes dont les revenus sont inférieurs à **2 000€ nets par mois**. Les apprentis sont donc **bénéficiaires** de cette aide.

Le versement est assuré par les employeurs selon la procédure suivante :

- Si cela n'a pas été fait en décembre 2021, l'employeur doit verser la prime de 100€ sur le salaire du mois de janvier
- Lors de sa déclaration mensuelle de février, l'employeur doit déclarer le versement des indemnités et les déduire des cotisations sociales dues au titre de la même paie
- En cas de montant d'indemnité excédant le montant des cotisations dues, l'URSSAF procédera à un remboursement

## Rappel : les éléments-clés du bulletin de paie

Au vu des retours de certains employeurs et apprentis, nous avons constaté que certains éléments du bulletin de paie des apprentis étaient erronés. Nous souhaitons donc faire les rappels suivants :

- Le taux d'accident du travail est fixé, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour les « *Associations ou sociétés sportives ne gérant pas d'équipements* » à 1,45%. Les clubs pourront récupérer le nouveau taux sur le site net-entreprises.fr
- L'adhésion à une caisse de prévoyance est obligatoire et les cotisations relatives à cette adhésion doivent apparaître sur le bulletin de salaire.



**CENTRE DE FORMATION  
DES APPRENTIS  
DES MÉTIERS DU FOOTBALL**

- ⇒ Retrouvez notre nouveau module Teach Up pour vous guider dans l'édition du bulletin de paie : <https://app.teachup.com/play/e52f20f7-ed75-4b3b-adde-e5c0dc8cc025>

**INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL**

87, boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15 - Tél. +33 (0)1 44 31 75 12 - Mail : institut-de-formation@fff.fr  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France  
Siret n° 514 712 355 00015 - Code NAF 85.51Z



**CENTRE DE FORMATION  
DES APPRENTIS  
DES MÉTIERS DU FOOTBALL**

## L'interview du mois

- NOM Prénom : **GERBAUD Alicia**
- Ligue : **Centre - Val de Loire**
- Parcours : **BMF Apprentissage – 2018-2019**
- Club : **VALP 36**
- Poste actuel : **Salariée du club – Responsable école de foot**



### • Pourquoi aviez-vous choisi d'effectuer votre formation en apprentissage ?

J'ai fait le choix de l'apprentissage puisque cela permet d'allier la pratique et la théorie. C'était aussi l'occasion de rencontrer des personnes enrichissantes en formation et en club. De plus, je pense que l'apprentissage permet d'acquérir de l'autonomie et d'avoir plus de facilité à s'adapter aux différents publics par la suite grâce à notre implication au sein du club et aux mises en situation professionnelle.

### • Que vous apporte professionnellement votre formation sur votre poste actuel ?

La formation m'a aidé à acquérir de l'autonomie et de la confiance en moi, notamment en pratiquant avec les enfants du club. Elle nous fait également découvrir la vie associative et le fonctionnement d'une association, dirigée par son bureau et animée par ses différentes commissions.

L'apprentissage m'a permis de m'immerger pleinement dans la vie associative et ainsi de pouvoir constater les difficultés rencontrées au quotidien au sein de celle-ci. Cela n'aurait pas été possible sans avoir été impliquée dans le club pendant ma formation.

### • Que vous a apporté personnellement votre formation en apprentissage ?



**CENTRE DE FORMATION  
DES APPRENTIS  
DES MÉTIERS DU FOOTBALL**

A la suite de la formation, j'ai remarqué que je réfléchis davantage à ma manière de jouer. En effet, je prends plus de recul et je comprends maintenant plus facilement mon coach lorsqu'il s'agit de choisir certains exercices plutôt que d'autres en fonction de nos axes d'améliorations.

La formation m'a permis de développer une organisation de travail et de réflexion sur la conception de mes séances. J'ai aussi acquis de la patience, ce qui peut être très utile lorsque l'on doit garder notre calme avec les groupes de jeunes.

**· Que retenez-vous de votre formation ?**

Cette formation fut très enrichissante, notamment par les moments d'échanges avec les formateurs et les autres stagiaires. Cela se traduisait par une très bonne ambiance dans la promotion.

**· Quelles sont vos missions sur le poste que vous occupez actuellement ?**

Je suis actuellement responsable de l'école de foot qui comprend les catégories U9 à U13. Concernant la partie technique, j'ai aussi la chance d'animer la section foot baby qui a été créée cette saison et qui accueille les enfants de 3 et 4 ans. Puis, j'ai également des tâches administratives et logistiques avec la gestion de la répartition des mails reçus aux personnes concernées au sein du club et la gestion des infrastructures en lien avec la mairie (terrains, gymnase).

Pour finir, j'ai aussi la responsabilité des réseaux sociaux sur lesquels nous promouvons entre autres les actions avec l'école de foot.

**· Quel conseil donneriez-vous à un apprenti en formation ?**

Je lui conseillerai de s'impliquer au maximum dans la formation et dans le club afin de contribuer à l'amélioration de la pratique des jeunes.